

 Maître d'ouvrage	Installation de stockage des déchets (ISD) non dangereux de Sainte-Flaive-des-Loups, site de Bellevue	Maître d'œuvre : Antéa Constructeurs : GTM, BHD Environnement, Cajev, Ovide
	Comité de suivi du chantier de construction	Suivi n°1_mai 2011



En mai 2011 et à gauche, le futur bassin d'eaux souillées appelées lixiviats. Ce bassin va recevoir, avant exploitation, une géomembrane aux fins d'étanchéité.
 A droite, la première alvéole est en cours d'aménagement. La constitution de la barrière passive, avec une couche d'argile imperméable, est en cours de réalisation.

AVANCEMENT DU CHANTIER de l'ISD (installation de stockage des déchets)

Base vie du constructeur	mars 2011
☛ terrassement des bassins de lixiviats et bassins d'orage	mai 2011
☛ étanchéité des bassins	juin 2011
☛ fondation (dalle béton) de la station d'épuration	juillet 2011
☛ pose des réseaux de drainage sous les deux premières alvéoles	mai 2011
☛ aménagement de la digue périphérique des deux premières alvéoles	mai – juin 2011
☛ réhabilitation de l'ancienne décharge des Clouzeaux	avril à juillet 2011

COMITE DE SUIVI

Le Conseil Général, garant de la concertation, et Trivalis, maître d'ouvrage, ont réuni les membres du comité de suivi le 23 mai 2011 sur site pour leur permettre d'être informés du déroulement des différentes phases de travaux et de visiter le chantier.

Ce comité de suivi est composé du conseiller général du canton de La Mothe-Achard, du maire et des conseillers municipaux de la commune de Sainte-Flaive-des-Loups, du maire des Clouzeaux, du président de la Communauté de communes du Pays des Achards, d'un représentant de la Chambre d'Agriculture, de futurs riverains de l'ISD, de représentants de la profession agricole locale, d'associations locales, et des écoles.

Résumé du comité de suivi du 23 mai 2011

La mise en œuvre de ce comité de suivi illustre la volonté de Trivalis de gérer en toute transparence cet équipement de service public par une démarche de concertation elle-même inscrite dans le Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Vendée.

Cette première réunion du comité a été consacrée à la présentation du chantier de l'ISD et du planning des travaux ; à cette occasion, les participants ont été informés que le nombre de camions a été revu à la baisse à 5 rotations par jour. Une présentation du site, suivie d'une visite du chantier, a permis aux participants de se rendre compte du début des travaux et de constater les mesures prises par le syndicat et le constructeur, pour réduire au maximum les nuisances vis-à-vis des riverains et pour préserver l'environnement ; ces mesures concernent l'utilisation des déblais pour remblayer, l'arrosage des pistes pour éviter la poussière, la mise en œuvre d'un schéma de circulation des engins de chantier ; le nettoyage des roues à l'intérieur du site ; le respect des horaires de chantier pour éviter le bruit pendant les heures de repos des riverains ; la mise en place d'emplacements de stationnement pour les véhicules et engins dans l'emprise du chantier ; la gestion des déchets et de l'eau ; la propreté du site. Les participants ont pu constater que le sol est plus perméable que prévu ; de ce fait, l'imperméabilité requise est atteinte sans apport de bentonite.

Chacune de ces mesures feront l'objet d'un tableau de bord dont un rapport sera fait à chacune des réunions du comité de suivi. A la demande des participants, le plan de localisation des rejets des lixiviats est inséré dans ce compte rendu. La prochaine réunion du comité de suivi se tiendra après l'été.

